

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Réunion du 15 septembre 2026

De la commune de **SAINT NICOLAS DU TERTRE**

Séance du 15 septembre 2026

Nombre de conseillers

- en exercice	10
- présents	7
- votants	9
- absents	3
- exclu	0
- pouvoirs	2

L'an deux mille vingt-six, le quinze septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT NICOLAS DU TERTRE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de M. LE GOUÉ Mickaël, Maire.

Présents :

BEAUDOUX Edith, DANION Jérôme, DEVAL Caroline, DINOT Pascal, DUBOIS Florent, LE GOUÉ Mickaël, RENAULT Cédric.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme ROBIN RAYNARD Stéphanie a donné procuration à M. LE GOUÉ Mickaël
M. ROUSSEAU Hervé a donné procuration à Mme BEAUDOUX Edith

Date de convocation :

10.09.2026

M. RENAULT Cédric est nommé secrétaire de séance.

Date d'affichage :

16.09.2026

Délibération n°2026-09-04

Désignation des représentants de la commune au sein des commissions communautaires d'Oust à Brocéliande communauté OBC - Mandat 2026-2032

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2121-21 et L. 5211-1 ;

VU la délibération n° 2026-04-13 en date du 21 avril 2026 relative à la désignation des représentants de la commune au sein des commissions communautaires de De l'Oust à Brocéliande Communauté ;

VU la démission de M. Manuel CHAUVEL de son mandat de conseiller municipal ;

CONSIDÉRANT la nécessité de pourvoir les sièges devenus vacants au sein des commissions communautaires de De l'Oust à Brocéliande Communauté suite à cette démission ;

Conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et d'effectuer ces désignations par vote à main levée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- DÉSIGNE les représentants communaux suivants auprès de la communauté de communes De l'Oust à Brocéliande Communauté :
 - Commission « Aménagement du territoire » :
 - Titulaire : Mme Stéphanie ROBIN-RAYNARD
 - Suppléant : M. Mickaël LE GOUÉ

- Commission « Cycle de l'eau – GEMAPI » :
 - Titulaire : M. Jérôme DANION
 - Suppléante : Mme Édith BEAUDOUX

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 056-215602301-20260915-20260904-DE

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Madame la Présidente de De l'Oust à Brocéliande Communauté. Monsieur le maire est chargé du dossier et est autorisé à signer les pièces s'y rapportant.

Le Maire,
M. LE GOUÉ

